

NS GROUPE

Votre gestion financière sur-mesure

AVRIL 2024

Notre newsletter trimestrielle

Nous sommes au deuxième trimestre de l'année 2024, le **CAC 40** maintient sa hausse avec un cours à **8.130,05** le 2 avril, soit une hausse de **+16,2 %** sur les six derniers mois. L'**EUROSTOXX 50** affichait **4.512,81** au 2 janvier 2024 suit la même trajectoire, communiquant son cours à **5.042** le 2 avril, soit une hausse de **+13,4 %** depuis notre première newsletter de l'année.

Quant aux indices actions **DOW JONES IND** et **S&P 500** conservent également leur hausse affichant leurs cours respectivement à **39.170,24** et **5.205,81** soit des hausses sur le trimestre de **+4,6 %** et **+10,6 %**.

Le **NASDAQ** préserve sa hausse avec **+22,8 %** au cours des six derniers mois à **16.240,45** le 2 avril 2024 contre **14.765,94** le 2 janvier.

Le **BRENT** était en baisse lors de notre dernière newsletter avec un cours à **75,83** est en hausse de **+13,6 %** sur les trois derniers mois communiquant un cours à **88,92** au début du mois d'avril 2024.

Concernant les matières premières, à la date du 2 avril 2024, l'**or** exprime son cours à **2.261** soit une hausse de **10,7 %** sur trois mois, tandis que dans le même temps, le **blé** s'affiche en baisse de **-9,2 %** son cours étant à **545,25**.

Concernant les taux longs, ils se situent tous dans le négatif sur les six derniers mois mais affichent une trajectoire haussière depuis trois mois. Le **US 10 ans** publie son taux à **+4,35 %** et le **UK 10 ans** à **+4,08 %**.

Les taux longs dix ans français et allemand sont donc également en hausse sur le trimestre respectivement de **+0,36 %** et **+0,38 %**, leurs taux étant de **+2,92 %** et **+2,40 %**. Les taux 10 ans italien, espagnol et portugais sont également dans le positif à **+3,84 %**, **+3,26 %** et **+3,09 %**.



L'économie française doit faire face à certains défis, tels que l'inflation, le marché immobilier, la transition écologique, l'emploi, le vieillissement de la population ou encore les inégalités sociales. Certains de ces défis sont abordés par d'autres pays selon leur contexte.

Concernant l'emploi et la croissance, le Canada a mis en place des programmes de formation professionnelle pour aider les travailleurs à acquérir de nouvelles compétences et à s'adapter aux changements économiques.

Pour ce qui est du vieillissement de la population, le Japon et l'Italie ont deux visions différentes. En effet, l'Italie préfère miser sur la natalité en offrant des avantages fiscaux aux familles nombreuses et en améliorant les services de garde d'enfants. Alors que de son côté, le Japon mise sur les seniors en les encourageant à rester actifs sur le marché du travail. Il a également investi dans les soins de santé et les services aux personnes âgées.

Quant aux inégalités sociales, ce sont la Norvège et le Brésil qui ont mis en place des plans d'action. Le Brésil a instauré des programmes de transfert de revenus pour réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté. Ce programme a été reproduit dans environ quarante pays à travers le monde. La Norvège a adopté des politiques de redistribution des richesses, notamment des impôts progressifs et des programmes sociaux solides.

Reste à savoir de quelle manière la France se positionnera face à ces problématiques.

Focus



FED

La FED souhaite patienter avant une baisse de ses taux directeurs, jusqu'à ce que l'inflation montre une courbe continue vers l'objectif de 2 %. Bien que l'inflation ait déjà ralenti, cette trajectoire n'est pas aussi rapide qu'escomptée, la FED souhaite donc attendre avant de baisser ses taux et ne pas se précipiter. Cependant, elle maintient tout de même sa position en faveur de baisses de taux.



BCE

L'inflation a été révisée à la baisse par la BCE notamment en raison d'une côte moins élevée du prix de l'énergie. Néanmoins, une baisse des taux de la BCE pourrait avoir lieu entre le mois d'avril et le mois de juin. La première baisse des taux d'intérêt sera modérée. La BCE ne souhaite pas relâcher ses efforts afin de ne pas compromettre sa politique de resserrement monétaire.



CHINE

La Chine espère une croissance de 5 % pour 2024, toutefois cette perspective est bridée par les difficultés liées au chômage et à l'immobilier. Ainsi, Pékin cherche à relancer les marchés financiers chinois. Xi Jinping souhaiterait stimuler l'économie de son pays, il faut rétablir la confiance des investisseurs dont le flux a baissé en 2023, pour faire en sorte que les chiffres de la croissance ne soient pas « si mauvais » en 2024.

Néanmoins, cette politique de « réduction de risques » pour l'économie chinoise accroît le déclin industriel en Europe, ce qui pousse cette dernière à chercher des solutions afin de conserver sa compétitivité et préserver des relations économiques constructives avec la Chine.



ÉLECTIONS



2024 est une année riche en élections.

Les marchés financiers peuvent être impactés car les flux financiers peuvent être affectés par les différents ajustements politiques. Ces derniers peuvent créer des opportunités.

Les élections en Russie et à Taiwan ont d'ores et déjà eu lieu. Ainsi Vladimir Poutine a pu prouver de nouveau qu'il bénéficie toujours du soutien de la population russe (88 %) cependant l'opposition ne cesse de dénoncer des fraudes massives.

Les citoyens européens se rendront aux urnes entre le 6 et le 9 juin 2024 afin d'élire leurs représentants alors que l'UE est confrontée depuis deux ans à des défis géopolitiques tels que la guerre en Ukraine et la menace chinoise sur Taiwan.

Les investisseurs sont également attentifs aux élections américaines qui se tiendront au mois de novembre. Depuis 1944, les actions américaines ont généralement terminé en hausse lorsque le président en place se présente pour un second mandat, même s'il n'est pas réélu.

Étant donné que les marchés sont sensibles à de multiples facteurs économiques, monétaires et géopolitiques, l'impact de ces élections sur les marchés financiers est complexe.

Les secteurs les plus sensibles sont la Tech, l'énergie, la finance et le pharmaceutique.

Les investisseurs ayant une perspective à long terme pourraient considérer cette période comme une chance de réajuster leurs portefeuilles en prenant en compte les perspectives à long terme issues des nouvelles orientations politiques. Ils pourraient se concentrer sur des secteurs d'activité spécifiques susceptibles de profiter de ces nouvelles politiques.

PAYS ÉMERGENTS

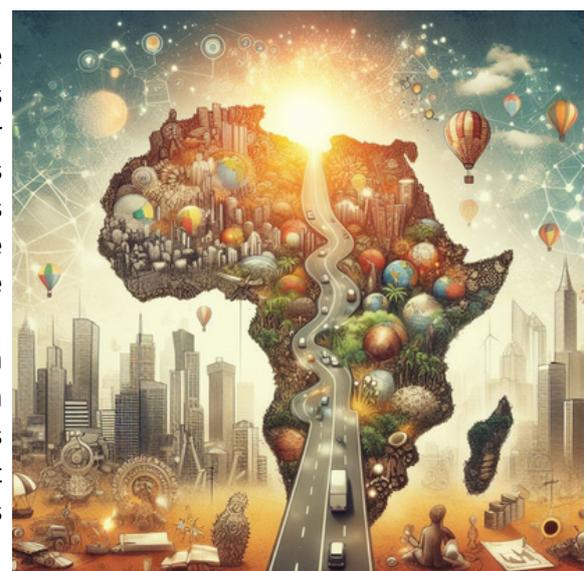
Les Nations Unies ont prévu que le PIB du continent africain ainsi que sa croissance économique pourraient légèrement s'accélérer.

En 2024 le continent africain vivra une année électorale intense avec des élections prévues dans plus de vingt pays. Les investisseurs devront observer les élections afin de déterminer les impacts possibles sur les marchés financiers. En effet des changements de gouvernance pourraient avoir lieu dans certains pays tels que l'Algérie, la Tunisie, Madagascar ou encore l'Afrique du Sud. En 2019 déjà, de multiples élections avaient marqué une nouvelle ère.

De plus, les marchés émergents dont la plupart se situent en Afrique, devront faire preuve d'organisation budgétaire afin d'éviter les crises financières. Les diverses politiques économiques des potentiels nouveaux gouvernements pourront impacter directement les flux de capitaux, les investissements étrangers ainsi que les taux de change.

En 2024, plusieurs pays africains émergent en tant que protagonistes clés au sein de l'économie mondiale. Nous retrouvons par exemple le Nigeria et sa croissance significative, l'Éthiopie, le Kenya grâce à sa structure économique diversifiée, le Rwanda, le Ghana ou encore la Côte d'Ivoire et sa population dynamique.

Ces pays du continent africain, offrent des opportunités d'investissements et transforment petit à petit le paysage économique mondial.



DÉCLARATIONS FISCALES

Vous résidez dans le département numéroté	La date limite de déclaration en ligne est fixée au
Départements n°01 à 19 (zone 1) et non résidents	23 mai 2024 à 23h59
Départements n°20 à 54 (zone 2)	30 mai 2024 à 23h59
Départements n°55 à 976 (zone 3)	6 juin 2024 à 23h59



La date limite de dépôt des déclarations de revenus **version papier** est fixée au **21 mai 2024 à 23h59** (y compris pour les Français résidents à l'étranger), le cachet de la Poste faisant foi.

La date limite de souscription des **déclarations n° 2071 et 2072** est le **7 mai 2024** - délai supplémentaire de 15 jours calendaires accordé aux utilisateurs des téléprocédures.

[CONTACTEZ-NOUS !](#)

[ACCÈS CLIENT](#)

Avertissement

Ce document a été réalisé par NS GROUPE™, reflétant ses convictions, et n'est diffusé qu'à titre informatif. Les informations contenues ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres, ni une quelconque sollicitation ou offre de souscription. Aucune garantie, exprimée ou implicite, ne saurait être attachée au présent document, ni de la part de la société, ni de ses dirigeants, en ce qui concerne l'exactitude, l'intégralité ou la précision des informations qui y sont contenues. De la même façon, la société et ses dirigeants déclinent toute forme d'engagement ou de responsabilité auprès de ceux qui auront pris connaissance de ce document. Les performances passées ne sauraient préjuger des performances futures. Les investisseurs sont susceptibles de subir de lourdes pertes par rapport à leur investissement initial selon l'évolution des marchés et des cours de change.



NS GROUPE
Votre gestion financière sur-mesure

NS GROUPE™ - ÉVREUX
9 rue Victor Hugo - 27000 ÉVREUX
Tél. : 02 32 62 03 98

NS GROUPE™ - LILLE
10 rue Faidherbe - 59000 Lille
Tél. : 03 20 42 01 17

NS GROUPE™ - PARIS
153 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
Tél. : 01 42 26 50 14

